



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 juin 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2000

**Création d'un emploi occasionnel à la Direction des Ressources  
Humaines**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre  
STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle  
ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé  
LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200370

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000**

**Direction Ressources Humaines**

**Création d'un emploi occasionnel à la Direction des Ressources  
Humaines**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Direction des Ressources Humaines doit actuellement absorber une surcharge de travail générée par la reprise par la Ville de Niort des Centres de Loisirs, la nécessité de procéder à des saisies informatiques d'historique de carrière du personnel et le remaniement complet des dossiers de personnels en vue d'une nouvelle organisation dans l'Hôtel Administratif et de l'acquisition d'un nouveau progiciel informatique.

Il y a donc lieu d'apporter une aide ponctuelle à cette direction afin de lui permettre d'assurer la continuité du service. C'est pourquoi, il est proposé de créer un emploi occasionnel d'agent administratif pourvu contractuellement sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 et rémunéré au 1er échelon de l'échelle 2, pour une durée de 6 mois maximum.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer un emploi occasionnel d'agent administratif à la Direction des Ressources Humaines.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)